

Les Ateliers du Père Noël · 2022 Fléron

Conditions de participation pour les exposants :

1. La réservation des tables est possible uniquement pour les élèves des Ateliers créatifs de la commune de Fléron, pour les commerçants de Fléron et pour les citoyens domiciliés sur la commune de Fléron.
2. Les réservations se font par téléphone au Service Culture au 04 355 91 87. Nous vous demandons de présenter les sujets que l'exposant proposera à la vente (style, technique de fabrication,...) et d'envoyer deux ou trois photos représentatives de vos réalisations par courriel sur culture@fleron.be.
3. Une participation aux frais de 10€ est demandée par exposant et est à régler à l'avance suivant les informations reçues par téléphone.
4. Le nappage noir des tables est prévu par l'organisateur.
5. Possibilité d'une arrivée électrique 230V. A demander au préalable à l'organisateur !
6. Une table ne peut pas être sous-louée.
7. **Les sujets exposés devront être « faits mains » et principalement sur le thème des fêtes de Noël et fin d'année.**
8. Pour diversifier les techniques et/ou styles des sujets, nous utiliserons le principe du « premier inscrit, premier servi » par technique et/ou par style.
9. La moitié du total des tables disponibles sont réservés pour les élèves des Ateliers créatifs et l'autre moitié mis à la disposition des citoyens fléronnais et aux commerçants de Fléron.
10. Une table par exposant.
11. Les inscriptions seront clôturées une fois toutes les tables réservées.
12. La commune ne prévoit pas d'assurance pour les exposants et leurs réalisations.
13. Horaire d'ouverture au public : le samedi 10/12/2022 de 15h à 20h et le dimanche 11/12/2022 de 14h à 18h.
14. Horaire pour l'installation des exposants : le samedi 11/12/2021 de 9h à 12h.
Le rangement ne peut se faire qu'à partir du dimanche 12/12/2021 après 18h. Une table vidée est un manque de respect pour les autres exposants.
15. L'exposant est chaleureusement invité à participer à la publicité de l'événement.